



Perspective AVP - Agence RHB architectes

## Du gymnase à la salle multifonction

# La transformation de l'ancien gymnase municipal

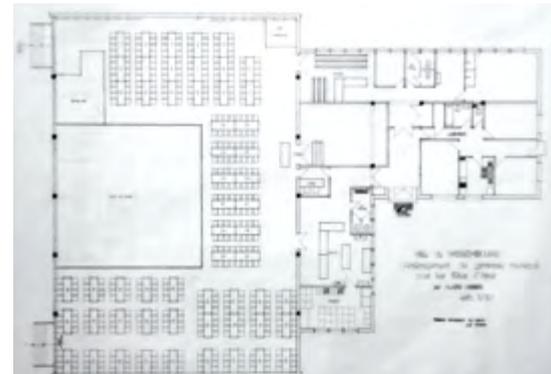
Le latin classique définit le *gymnasium* comme le « *lieu public chez les Grecs destiné aux exercices du corps* ». C'est cette destination première qui a caractérisé le gymnase municipal comme la salle de sport dédiée aux écoles de la commune. La silhouette d'un discobole stylisé en orne encore le pignon ouest, tourné vers la rue. Plus de 50 années d'occupation par les scolaires ont certainement gravé dans les mémoires de nombreux souvenirs de jeux, de réjouissances et d'efforts individuels ou collectifs.

### De multiples facettes pour le gymnase

L'équipement sportif mis à disposition des écoles est occupé la majeure partie de la semaine par toutes les classes du primaire, à raison de 2 heures par classe et par semaine. Cependant, la grande salle de 600 m<sup>2</sup> est également ouverte aux associations souhaitant héberger une manifestation en soirée ou le week-end : loto, bourse aux vêtements, marché aux puces, repas dansant...

### Déjà en 1975, un espace convivial, ouvert aux festivités...

Dans les vieilles armoires à plan, un projet de réorganisation et transformation de la salle a été retrouvé. Le programme était généreux : 448 places assises, une grande piste de danse au centre, « bar à champagne », cuisine et vestiaires y avaient été soigneusement dessinés. Pour le passant de la rue de l'École, les deux pignons aveugles ainsi que la façade nord



Plan de transformation de la salle en 1975

semblent isolés des rues adjacentes et de la cour d'école. Ils laissent l'impression d'une présence certes imposante, mais repliée sur elle-même et passablement abandonnée. C'est pourtant un équipement public important situé à un emplacement très visible du circuit de déplacement en ville, dont les seuls repères significatifs sont apportés par les arbres et un terrain qui se termine en pointe.

« Le gymnase est entouré de plusieurs lieux culturels et associatifs, sa transformation doit donc s'inscrire dans ce contexte, tout en garantissant le bon fonctionnement des différentes activités sportives. L'objectif est donc de respecter le site, en amenant, par la réhabilitation et l'extension du gymnase une qualité nouvelle qui apparaît comme manquante à cet endroit de la ville. »

RHB architectes : Note d'intention exprimant l'approche du projet



## Le contexte architectural et urbain

À l'échelle de la ville, le gymnase bénéficie d'une position privilégiée, puisqu'il marque une entrée dans la ville. L'environnement bâti est marqué par un riche contexte patrimonial. L'école Wentzel et La Nef ont déjà bénéficié de projets de réhabilitation/extension permettant d'inscrire ces édifices dans une approche architecturale contemporaine en leur apportant les améliorations fonctionnelles et réglementaires nécessaires. Au sein de l'îlot, le gymnase est l'édifice de plus récent, mais il n'est plus adapté aux différents



types d'activités, notamment sportives, culturelles et associatives qu'il doit accueillir. Sa réhabilitation constitue donc l'une des dernières pièces du puzzle qui devra être adaptée à ce contexte historiquement et typologiquement riche, en portant un véritable message architectural.

## Implantation sur le site

Un des objectifs est de renforcer la perspective d'arrivée dans la ville. Le bâtiment à dominante R+1 sera partiellement évidé pour créer un patio généreux, une cour à l'étage et des entrées à couvert pour le hall et la cuisine.

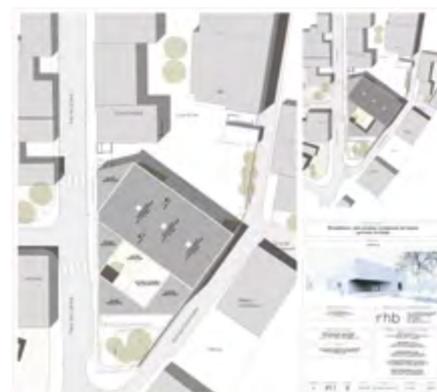
## Organisation des espaces extérieurs

La cour d'école donne un statut particulier au gymnase et aux espaces extérieurs. Du fait de la relation particulière entre les deux entités, les architectes proposent de réaliser au nord un emmarchement en gradin se terminant à l'ouest par un quai technique. Par ailleurs, la pointe de l'îlot présente de beaux spécimens d'arbres qui jalonnent les limites du site et participent à la composition de l'entrée de la rue.

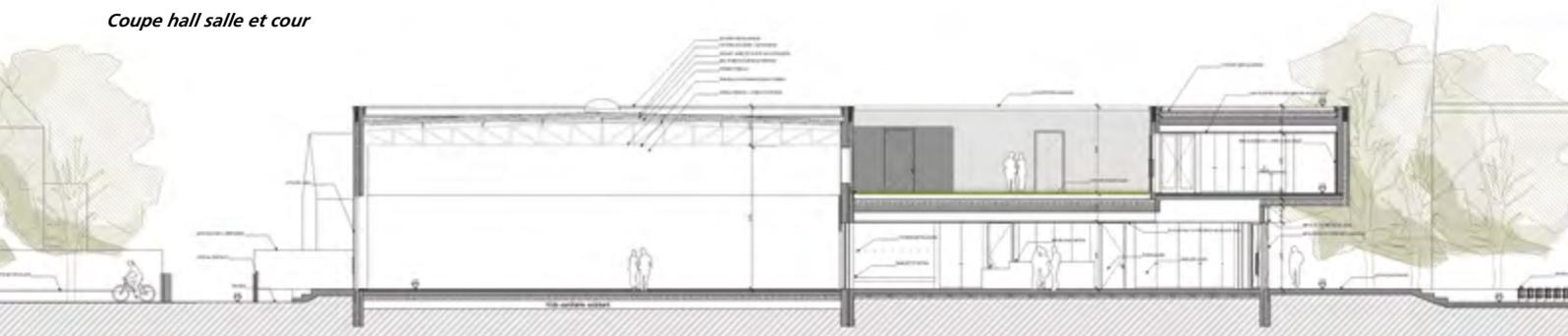
Le bâtiment projeté permettra de libérer un large parvis au sud et de conserver les arbres existants. Une rampe sera créée, ainsi qu'une banquette en béton, pour compléter cette placette.

## Matérialité et enveloppe

Le bâtiment est vu comme un monolithe creusé pour créer patios, cours, entrées à couvert... L'usage d'un enduit sur l'ensemble des façades permettra d'affirmer cette masse uniforme. Le positionnement du bâtiment sur un socle continu, en légère surélévation, s'oriente sur un parement en pierre.



Coupe hall salle et cour





## Le mot de l'Adjoint à la jeunesse et au sport

### Mise en place d'une sous-commission

La municipalité avait mis le processus sur les rails lors du CM de février 2017. Pour examiner plus en détail les éléments de programme, une commission « gymnase » a été créée avec 5 conseillers, et présidée par Julien Gautier, adjoint au maire délégué à la jeunesse et au sport :

« Les différentes activités pratiquées au gymnase dépassent la simple fonction de salle de sport pour les écoles du primaire. En effet, les associations sportives sont nombreuses à utiliser les lieux. Le projet doit pouvoir combiner les fonctions de salle de sport, festivités, restauration,

cuisine, vestiaires, rangements, accueil du public. Sans oublier la cour d'école, les aménagements extérieurs : auvent, végétalisation, parkings vélos ».

### La participation des associations et autres utilisateurs - Le choix du programme

« Le programme définitif a été arrêté sur la base des arbitrages de la commission, réunie trois fois, en associant les différents utilisateurs. Les vestiaires, réserves et autres salles d'activité seront démolis et reconstruits. L'ajout d'une cuisine et d'équipements de sonorisation et de régie transformera la salle de sport en "salle multifonction" adaptée également à des activités d'accueil touristique et à la réception de séminaires ».

## Planning des études et travaux

### > Maîtrise d'œuvre

- Agence Rouby Hemmerle Brigand architectes - Strasbourg

### > Études

- Remise et validation AVP  
Mars 2018

- Dépôt du permis de construire  
Avril 2018

- Remise et validation de la phase PRO  
Juin 2018

- Consultation des entreprises  
Juin/Juillet 2018

- Attribution des marchés  
Septembre 2018

### > Travaux

- Démarrage des travaux  
Juin 2018

- Fin des travaux et livraison du bâtiment  
Septembre 2019

### > Estimation AVP

Total lots tout corps d'état :

**2 250 000 € HT**

### > Financeurs

L'État,  
la Région,  
le Département,  
et la Ville de Wissembourg.

## Le mot du Maire

Ville frontière, Wissembourg est un bourg-centre qui accueille de nombreux visiteurs. La commune est labellisée « Station Verte » et « 100 plus beaux détours de France ». L'activité touristique, culturelle et associative y est forte et diversifiée. Il sera intéressant de compléter l'offre d'équipements publics en centre-ville et d'offrir un espace qualitatif pour soutenir les associations, les activités sportives et culturelles, et développer le tourisme d'affaires. L'opération viendra ainsi compléter les infrastructures en place et répondre au besoin d'accueillir les diverses manifestations.

Le projet et l'emplacement constitueront un signal fort pour la Ville, accompagnant la dynamisation du centre ancien et la modernisation des infrastructures d'accueil du public. Il est nécessaire de requalifier l'entrée de ville, de valoriser le patrimoine, les aménagements et les équipements publics de proximité. Positionné dans un ensemble d'équipements publics, la mutualisation des fonctions profitera aux équipements existants (école, relais culturel,

archives et maison des associations).

L'opération permettra d'offrir un espace adapté pour maintenir et développer des activités structurantes.

Toutes les tranches de la population (âges, activités, milieux sociaux) seront concernées par cette restructuration. Un tel équipement est de nature à favoriser les liens sociaux : il s'agit d'offrir aux familles des lieux d'accueil favorisant le développement d'animations sportives et éducatives et répondant aux besoins des jeunes ménages du territoire.

Nous pensons ainsi renforcer l'attractivité du centre-bourg (accueil touristique, animations, commerces, etc.) tout en maintenant une bonne fluidité sur les déplacements et stationnements existants.

